

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE OULI

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace- Work- Fatherland

EAST REGION

KADEY DIVISION

OULI COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DECISION N° 014 /D/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/
RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECLOSERIE D'ALEVINS,
DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY,
REGION DE L'EST.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI,

(**Autorité Contractante**),

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ; modifié et complété par le Décret n°93/322 du 25 novembre 1993 ;
Vu le Décret n°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de OULI, Département de la Kadey
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2021/600 du 15 Octobre 2021 portant nomination de Monsieur DJADAI YAKOUBA, aux fonctions de Préfet du Département de la Kadey ;
Vu l'Arrêté n°0001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000251/A/MINDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABAH LEVY aux fonctions de Maire de la Commune de OULI et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de OULI ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018, portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2015/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
Vu le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, pour LA CONSTRUCTION D'UNE ECLOSERIE D'ALEVINS dans la Commune de OULI ;
Vu le procès-verbal d'examen des rapports de Sous-Commission d'analyse des offres en date du 13 mai 2025 établi par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de OULI ;

DECIDE :

Article 1 : Le Soumissionnaire AGROFISH, Tel : 699 82 82 61 est déclaré adjudicataire pour la construction d'une écloséerie d'alevins dans la Commune de OULI. Ceci pour un montant TTC de 14 999 998 (Quatorze Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix Neuf Mille Neuf-Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit) FCFA, et pour un délai de trois (03) mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à OULI, le **15 MAI 2025**

Copies :

- PREFET/K ;
- DDMINMAP/K
- CA/ARMP/EST
- P.CIPM/OULI
- ARCHIVES/CHRONO



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE OULI

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace- Work- Fatherland

EAST REGION

KADEY DIVISION

OULI COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE N° 010/C/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°010/AONO/ RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE ECLOSERIE D'ALEVINS, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA
KADEY,
REGION DE L'EST.**

Le Maire de la Commune de OULI communique :

Est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/ RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECLOSERIE D'ALEVINS, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST ; le soumissionnaire ci-après désigné :

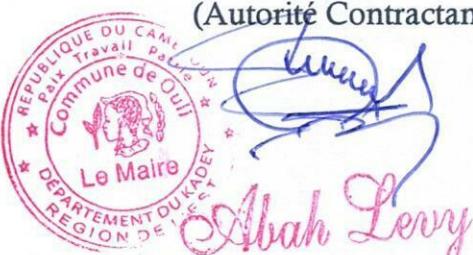
Adjudicataire	Montant TTC En FCFA	Délais d'exécution	Observations
AGROFISH Tél : 699 82 82 61	14 999 998	03 Mois	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel.

Fait à OULI, le 15 MAI 2025

Copies :

- PREFET/KADEY ;
- DDMINMAP/KADEY ;
- CA/ARMP/EST ;
- P/CIPM/OULI ;
- ARCHIVES/CHRONO

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)



Abah Levy